

Poste n° :

Composante :

Section CNU :

ETAT CIVIL

NOM : Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse
personnelle :

Code postal : Ville :

Département ou pays :

Téléphone : Portable :

Adresse mail : @

TITRES UNIVERSITAIRES

DIPLOME	Année d'obtention	Délivré par	Sujet du Mémoire ou Thèse

ACTIVITE PROFESSIONNELLE PRINCIPALE				
Statut	Coordonnées de l'entreprise ou de l'administration	Ancienneté dans les fonctions (en années)	Du/au	Salaire mensuel brut
Chef d'entreprise, commerçant, artisan				
Travailleur indépendant				
Salarié du secteur privé				
Fonctionnaire ou contractuel de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière				

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) M. Mme. Mlle

.....

atteste avoir pris connaissance du **décret n° 85-733 du 17 juillet 1985 modifié** relatif aux maîtres de conférences et professeurs des universités associés ou invités.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans mon dossier de recrutement et **m'engage à notifier à l'administration toute modification** qui interviendrait ultérieurement au moyen de pièces justificatives notamment tout changement de ma situation professionnelle principale pouvant entraîner de plein droit le cessation du contrat.

A,

le.....

Signature

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS :
11/03/2026

**Attestation sur l'honneur de ne pas effectuer d'enseignements dans un autre
établissement public d'enseignement ou de recherche
(pour une nomination à mi-temps)**

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse
personnelle :

Code postal : Ville :

Objet : Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), demeurant à l'adresse mentionnée ci-dessus,
atteste sur l'honneur m'engager à ne pas effectuer d'enseignements ou d'autres activités dans un
établissement public d'enseignement ou de recherche autre que l'université d'ANGERS pendant la
durée de mon contrat d'enseignant associé.

Fait à.....le

Signature

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Justificatif d'exercice d'une **activité professionnelle principale, depuis au moins 3 ans**, autre qu'une activité d'enseignement, et d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline concernée
- Copie des diplômes les plus élevés en rapport avec l'emploi
- Curriculum vitae, deux pages maximum
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Copie de la carte vitale ou attestation

JUSTIFICATIFS FINANCIERS A FOURNIR SELON LE CAS :

Attention : le niveau de rémunération et le temps consacré à l'activité professionnelle sont les critères déterminants pour apprécier si l'activité peut être regardée comme principale.

► Activité salariée :

- Dernier bulletin de salaire et bulletins de salaire de décembre des trois dernières années
- Trois derniers avis d'imposition sur le revenu
- Certificats ou copies des contrats de travail, selon statut.

► Activité non salariée (indépendants)

- Trois derniers avis d'imposition sur le revenu
- Copie d'un bilan ou d'un compte de résultats des trois dernières années (feuille 2035)
- Factures de prestations de services
- Relevé de cotisations URSSAF ou autre régime social
- Inscription à un ordre professionnel

► Agents publics :

- Dernier bulletin de salaire et bulletins de salaire de décembre des trois dernières années
- Trois derniers avis d'imposition sur le revenu
- Autorisation de cumul de l'autorité hiérarchique couvrant la totalité du contrat, soit 3 ans
- Arrêté de nomination

RENOUVELLEMENTS :

- Rapport d'activité rédigé, **daté et signé** par l'associé lui-même faisant ressortir son implication dans les différentes missions d'enseignement et de recherche que lui prescrit son statut et qui lui ont été confiées. Les pièces mentionnées ci-dessus doivent aussi être fournies.

TEXTES DE REFERENCES :

- Décret n° 85-733 du 17 juillet 1985 relatif aux maîtres de conférences et professeurs des universités associés ou invités. Version consolidée au 06 juillet 2008
- Décret n° 2008-669 du 4 juillet 2008 relatif aux enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur
- Décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 relatif à la rémunération des personnels enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur
- Arrêté du 10 mai 2007 pris pour l'application du décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 relatif à la rémunération des personnels enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur